

FÉDÉRATION CANTAL

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



SAINT-MARTIN
VALMEROUX

PROJET EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE 2021

**ALSH
ST CERNIN –
ST MARTIN VALMEROUX**



SOMMAIRE

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

B) Présentation de l'ALSH.

1 -Le territoire

- a) Situation géographique
- b) Situation démographique

2 -La structure

- a) Caractéristiques
- b) Organisation des espaces

3 - L'organisateur

4 -Journée type

5 -Publics accueillis

6 -Partenaires

7 -Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1 -Valeurs et intentions éducatives

2 -Moyens mis ou à mettre en oeuvre

3 -Organisation des actions

4 -Coordination d'équipe, évaluation des actions

A) Présentation du projet éducatif de la Ligue de l'Enseignement.

PROJET ÉDUCATIF SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

NOS 6 VALEURS ÉDUCATIVES :

LAÏCITÉ

Principe républicain et constitutionnel, la laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour « faire société ».

DIVERSITÉ/ÉGALITÉ

Force pour la République, la diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le « vivre ensemble » pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

CITOYENNETÉ

Exercice actif, la citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main !
C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

DÉMOCRATIE

Forme d'exercice de la liberté, la démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

SOLIDARITÉ/ENGAGEMENT

Indissociables, la solidarité et l'engagement constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

ÉMANCIPATION/SOCIALISATION

Préalables indispensables vers l'autonomie, l'émancipation et la socialisation, sont les vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

NOS 5 INTENTIONS EDUCATIVES :

CULTIVONS NOTRE IDENTITE :

Notre secteur d'activités, porté par un réseau d'acteurs professionnels, volontaires et bénévoles, engagés et mobilisés, est créateur de cohérence et d'équilibre entre les projets imaginés et les actions menées.

Nous agissons pour tous, du plus jeune au plus âgé, au plus près de chacun et dans tous les temps éducatifs de la personne.

La multiplicité de nos champs d'intervention nous confère une force unique, que nous cultivons et qui marque notre identité.

VOYAGEONS ENSEMBLE :

Publics, acteurs ou partenaires, tous différents mais tous réunis pour « vivre ensemble » de belles aventures éducatives !

Tout en partageant des projets communs, ils conçoivent, construisent et vivent des relations où chacun grandit. L'humain au coeur, c'est le début d'un voyage qui nous rassemble !

EXPRIMONS NOS PEDAGOGIES :

Les pédagogies se nourrissent de l'observation, de l'expérimentation, de la découverte.

Nos « terrains de jeux » permettent à tous, publics, acteurs et partenaires, d'agir pour la construction de leurs temps éducatifs.

Une recherche constante, une expérience confirmée dans des domaines variés, une créativité vectrice d'innovation, un ancrage permettant de s'adapter aux réalités du moment et des individus impliqués déclenchent l'expression et motivent l'affirmation de nos pédagogies.

EXPLORONS NOS ACTIONS :

Plus que des activités, nous considérons nos actions de séjours et de loisirs comme des outils de transformation de la société.

Nous avons la certitude que le travail en commun, la transversalité des compétences, une organisation efficace autour d'un projet d'éducation commun, permettent la prise en compte des spécificités de chaque espace, des particularités de tous.

Parfois architectes, parfois usagers, tous, nous sommes outillés pour explorer nos actions.

AGISSONS AVEC ET SUR NOS TERRITOIRES :

Espaces de vie, de proximité, espaces de découvertes, lieux d'accueil ; du local à l'international, le territoire est une zone d'adaptation, d'action, où naissent et vivent nos projets.

Co-construits, co-rêvés, toujours dans une écoute réciproque et une reconnaissance, ils rayonnent, à petite ou grande échelle, et donnent du sens, créent des ancrages.

À deux pas de chez soi ou dans une région inconnue, le territoire partage ses forces et ouvre à ses besoins. À nous d'agir !

LIENS AVEC LES TERRITOIRES

Hautes Terres Communauté

Mutualisation des moyens et des projets entre les Accueils de Loisirs d'Allanche, Massiac et de Murat, ainsi qu'avec les autres structures du territoire

Chaque Accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

Communes de Saint Cernin et Saint Martin Valmeroux

L'accueil de Loisirs adapte ses projets à l'identité de son territoire et aux spécificités du public accueilli.

<p>NOTRE AMBITION, AU CARREFOUR DE NOS VALEURS ET DE NOS INTENTIONS EDUCATIVES : « FAIRE VIVRE LES MIXITÉS »</p>

- * Lutter quotidiennement contre toutes les discriminations
- * Définir un cadre d'action (nos séjours et loisirs éducatifs) partagé par les publics et les acteurs
- * Faciliter l'accessibilité géographique et financière
- * Prendre en compte les situations personnelles
- * Reconnaître les compétences de chacun
- * Mettre en place un accompagnement de proximité

B) Présentation de l'ALSH.

1–Le territoire

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de St Cernin/St Martin Valmeroux est situé sur la communauté de communes du Pays de Salers qui comprend 27 communes.

Le territoire de la Communauté de communes du Pays de Salers se trouve dans la partie ouest du Cantal à environ trente minutes en voiture au nord d'Aurillac. Sur le territoire, les villages les plus importants démographiquement sont PLEAUX (1541 hab) et St Cernin (1118 hab).

Le village de St Martin Valmeroux, un peu plus petit, est composé de 820hab. Les villages de St Cernin et St Martin Valmeroux sont traversés par un axe routier principal la RD922 qui rallie Aurillac à Mauriac. Une ligne de bus allant d'Aurillac à Mauriac circule quotidiennement sur cette voie.

Contrairement au département du Cantal où la population est vieillissante et en baisse, le territoire du pays de Salers a connu l'effet inverse ces dernières années. En effet on constate une augmentation du nombre d'habitants depuis 2014. Ceci est notamment dû à la proximité du territoire par rapport aux deux « grosses métropoles cantaliennes », Aurillac au Sud environ à 20 minutes depuis St Cernin et Mauriac au Nord environ à 20 minutes de St Martin Valmeroux.

Nombre d'habitants sur la communauté de communes du Pays de Salers depuis 2014.

2014	2015	2016
8855 habitants	8978 habitants	9116 habitants

Source : Site Pays de Salers

2 - La structure

L'ALSH fonctionne sur les communes de St Cernin et St Martin Valmeroux, distantes d'une dizaine de kilomètres. Son impact sur le public comprend donc non seulement les deux communes mais aussi celles qui sont situées en périphérie, comme Besse (126hab), St Chamant (234 hab), Tournemire (129 hab), St Cirques de Malbert (241 hab).

L'ALSH fonctionne soit dans les locaux des écoles publiques, à Saint Martin Valmeroux et à Saint Cernin. En parallèle à chaque période, un accueil se fait sur les deux structures de 7h30 à 9h. Ensuite les enfants prennent la navette pour rejoindre le lieu de fonctionnement à la journée. La navette, assurée par le directeur est équipée de sièges rehausseurs et d'une trousse de premiers secours.

Deux points de ramassage sont mis en place afin de récupérer les enfants des communes aux alentours à Besse et à St Chamant. En fin de journée, un retour aux parents est aussi effectué en parallèle sur les deux communes de 17h à 18h. L'effectif de l'ALSH est compris suivant les périodes entre 10 et 35 enfants.

Les repas sont pris dans un restaurant soit à La MARPA à Saint Martin-Valmeroux, soit à St Cernin « Chez Pédro » suivant le lieu de fonctionnement. Lors des sorties les pique-niques sont fournis par le restaurateur. Les enfants peuvent s'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée avec ou sans repas.

L'ALSH fonctionne durant les vacances scolaires suivantes :

- ✚ Vacances d'hiver : Ouverture sur les 2 semaines,
- ✚ Vacances de printemps : Ouverture sur les 2 semaines,
- ✚ Vacances d'été : Ouverture sur 6 semaines à partir de début Juillet, en alternance sur les 2 communes (3 semaines/3 semaines)
- ✚ Vacances d'automne : Ouverture sur 1 semaine (1^{ère} semaine d'Octobre)

3 - L'organisateur

La **Fédération des Associations Laïques du Cantal** est la fédération départementale de la Ligue de l'Enseignement. Bien implantée sur le territoire, la F.A.L fédère aujourd'hui 180 associations cantaliennes et plus de 6500 adhérents.

La F.A.L du Cantal est en partenariat avec Hautes Terres Communauté pour gérer différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire (Allanche, Massiac et Murat)

4 - Journée type :

7h30-9h : Accueil des enfants et des parents, activités intérieures libres et animées (coloriage, lecture, jeux de société)

9h00-11h45 : Activités

11h45-12h00 : Détente avant le repas, hygiène.

12h-13h00 : Repas au restaurant ou à la MARPA.

13h00-13h30 : Retour au centre, Début du temps calme. Accueil des enfants et parents si demi-journées.

13h30-15h00 : Temps calme pour les enfants ; 3-6 ans, lecture et sieste. 6-12 ans, (jeux de société, lecture, activités manuelles, jeux

15h00 -16h30 : Activités

16h30-17h00 : Gouter et petit bilan de la journée.

17h00-18h00 : Activités libres animées, accueil des parents et départ des enfants.

Des modifications d'horaires peuvent avoir lieu selon certaines activités (sortie à la journée), mais les parents et les enfants en sont informés.

Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, suivant l'effectif, des groupes seront mis en place avec un fonctionnement spécifique. (3-6 ans / 6-12 ans et Ados 12/17 ans)

5 - Publics accueillis

L'ALSH accueille tous les enfants de 3 à 17 ans qu'ils soient issus du département ou non. La majorité du public accueilli est domiciliée à Saint Cernin (environ 60%), une autre partie vient de Saint Martin Valmeroux (environ 30 %). Quant au reste du public, il provient des villages alentours des deux communes, pouvant s'étendre à plusieurs dizaines de kilomètres.

Pour résumer, l'ALSH touche environ la moitié du territoire de la communauté de communes du Pays de Salers. La diversité du public est notamment due à une communication importante ; sur le site internet de la communauté de communes, sur les sites des mairies, auprès des écoles, auxquelles sont envoyés avant chaque vacances des flyers avec les activités principales, les sorties, et les thèmes de la période à venir.

L'ALSH ne dispose pas d'aménagements spéciaux pour les enfants en situation d'handicap, néanmoins il nous est possible de les accueillir car la majorité des installations sont au rez-de-chaussée (sanitaire, salle d'activités).

Suivant l'organisation des autres accueils de loisirs, et suivant l'effectif, des mini-camps peuvent être proposés, notamment sur les vacances d'été.

6 - Partenaires

- La DDCSPP contribue au bon déroulement par le biais de ses contrôles mais aussi par son soutien pédagogique et réglementaire. Ils sont des interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la législation, les règlements ou la formation et les diplômes.

- La CAF accorde des aides financière aux familles et fixe des tarifs abordables en fonction des quotients familiaux. Elle est aussi un soutien financier de l'ALSH, tout comme la MSA

- Depuis 2016, des chéquier « Pass Cantal » ont été mis en place par le Conseil Départemental pour permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans, d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Ils sont donc utilisables pour le centre de loisirs.

- La FAL 15 n'est pas seulement l'organisateur. Elle offre aussi la possibilité à tous les centres de loisirs d'accéder à divers supports pédagogiques. Notamment le prêt de matériel de sport, livre d'animation etc...

Elle permet aussi de mutualiser des projets d'animation (culturelle, sportive, etc...) et peut proposer des séjours ou mini camps (dans ou hors département) mutualisés entre les différents ALSH dont elle a la gestion.

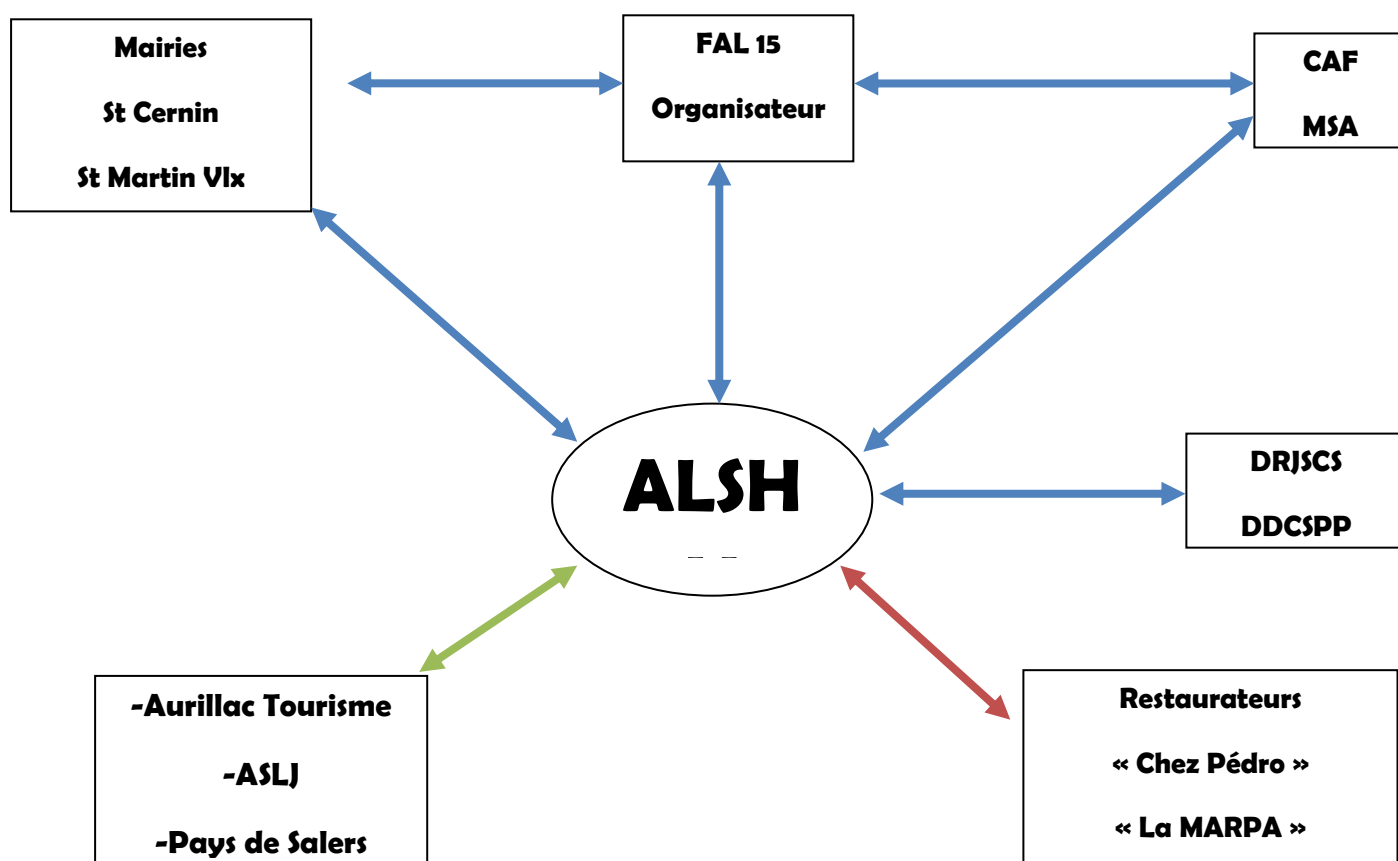
- Notre ALSH est un élément fort de la vie locale; il développe ainsi des partenariats avec les acteurs locaux. L'appoint pour les goûters et petits matériels est effectué chez les commerçants de proximité. Lorsque cela est possible, les intervenants extérieurs proviennent des associations locales.

Pour simplifier, les différents liens entre les partenaires sont présentés sous forme de schéma.

Les flèches **bleues** indiquent un partenariat, administratif, financier, et règlementaire.

Les flèches **rouges** ; un partenariat alimentaire.

Les flèches **vertes** ; un partenariat pour le transport.



7 – Composition de l'équipe pédagogique, rôles et fonctions

L'équipe est composée d'un directeur permanent salarié de la F.A.L présent sur toutes les périodes de l'année. Vient se joindre à lui, suivant les périodes, une équipe composée de deux à quatre animateurs. Aucun personnel technique n'est mis à disposition de l'ALSH, ce sont donc les animateurs et le directeur qui, en fin de journée s'occupent du nettoyage du centre.

ROLES ET FONCTIONS DU DIRECTEUR

<i>Savoir être</i>	<i>Savoir faire</i>
<p>-Etre ouvert à l'échange. -Etre force de proposition. -Etre un adulte référent ; <i>-attitude appropriée.</i> <i>-tenue vestimentaire appropriée.</i> <i>-langage adapté.</i> <i>-cohérence dans les attitudes.</i> <i>-respect des règles et des personnes.</i> <i>-veiller au respect des objectifs pédagogiques.</i> <i>-être vigilant et rigoureux sur l'organisation des activités et de la vie quotidienne.</i></p> <p>-Etre disponible et accessible. -Etre réactif et à l'écoute ; <i>-adaptabilité.</i> <i>-analyse de la situation.</i> <i>-prise de recul.</i> <i>-capacité à se remettre en question.</i></p> <p>-Adopter une attitude cohérente avec l'ensemble de son équipe.</p> <p>-Savoir communiquer à bon escient. -Etre en capacité d'informer et de communiquer ; <i>-avec les enfants.</i> <i>-partage, échange au sein de l'équipe.</i> <i>-avec les familles.</i> <i>-avec les partenaires extérieurs (prestataires, élus locaux...)</i></p>	<p><i>Elaborer le projet pédagogique en référence au projet éducatif.</i> -Mettre en œuvre le projet ; -planifier et organiser son quotidien en respectant un échéancier. -Evaluer le projet ; -utiliser les critères d'évaluation définis dans le projet pédagogique. -analyser les écarts entre le prévu et le réalisé. -proposer si nécessaire des réajustements. -Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.</p> <p><i>Diriger les personnels.</i> -Encadrer l'équipe ; -organiser le travail d'équipe. -savoir déléguer certaines tâches. -gérer les conflits -Accompagner l'équipe pédagogique ; -planifier l'évaluation et le suivi des animateurs. -assurer son rôle formateur (transmissions de savoirs, conseils, échange d'expériences, documents...) -mettre en place et utiliser des outils d'évaluation. -formuler une appréciation argumentée et censée sur les stages pratiques des animateurs stagiaires.</p> <p><i>Assurer la gestion de l'accueil.</i> -ordonner et organiser son travail. -informer son équipe du cadre réglementaire (règlement intérieur, instructions départementales) -s'assurer de la bonne utilisation des locaux. -gérer et suivre un budget pédagogique. -mise en œuvre et utilisation d'outils de suivi administratif ; -inscriptions, fiche présence, dossiers animateurs, documents sanitaires. -s'assurer du suivi sanitaire des enfants ; -trousses pharmacies, suivi médicamenteux, registre d'infirmerie.</p> <p><i>Développer les partenariats et la communication.</i> -présenter de manière adaptée le projet pédagogique aux familles et aux partenaires. -favoriser la communication (affichages obligatoires) -communiquer régulièrement en interne (organismes, animateurs) -communiquer régulièrement en externe (familles, partenaires)</p>

RÔLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

Rôles de l'animateur	Fonctions de l'animateur
Il est garant de la sécurité.	-il connaît les bases de la législation. -il met en application la réglementation.
Il est responsable de l'hygiène de vie et de la santé.	-Il a intégré les enjeux d'une vie quotidienne. -Il a intégré les besoins et rythmes de vie de l'enfant.
Il gère et anime des activités.	-Il connaît des techniques d'animation. -Il connaît les éléments constitutifs d'une séance d'animation. -Il prépare, met en place et évalue ses séances d'animation. -Il maîtrise le fonctionnement d'un travail en équipe.
Il est capable d'élaborer un Projet d'Animation.	-Il réalise et/ou conçoit un projet d'animation cohérent. -Il propose son projet de façon compréhensible.
Il est garant du relationnel.	-Il prend contact, sait échanger, argumente et tient sa place dans un groupe. -Il connaît des techniques pour rendre la communication plus efficace. -Il connaît quelques mécanismes spécifiques aux situations de communication. -Il est informé des acteurs qui gravitent autour de l'enfant.
Il est toujours en formation	-Il analyse ses pratiques -Il évalue son rôle dans tous les temps de son travail.
C'est un citoyen avant tout	-Il est sensible aux faits de société. -Il connaît les différentes responsabilités qui lui incombent par rapport à ses droits et ses devoirs.

L'animateur se doit d'assurer la sécurité morale, physique et affective de l'enfant.

Sécurité	Définition
Sécurité Morale	-Prendre en compte et respecter les différences (rôles, idéologies, religions) -S'interdire et interdire toute discrimination par rapport à ces différences. -Gérer les différences sociales et culturelles (langage, éducation, moyens financiers)
Sécurité Physique	-Respect de la réglementation des ALSH. -Hygiène corporelle et alimentaire. -Rythme de vie (sommeil, temps de repos) -Qualité des soins et suivi médical. -Adaptation des activités aux capacités physiques. -Repérage de l'environnement extérieur et intérieur.
Sécurité Affective	-Donner des points de repère à l'enfant et à son nouvel environnement (rythmes de vie, vie en groupe) -Présence et écoute active auprès de l'enfant. -Eviter le sur-maternage ou l'isolement.

C) Projet pédagogique de l'équipe d'animation.

1-Valeurs et intentions éducatives

Déclinaisons	Citoyenneté	Autonomie	
Intentions éducatives	Garantir la liberté d'expression de tous.	Favoriser l'autonomie, l'indépendance et mobiliser la volonté d'agir de l'enfant.	Prendre en compte le rythme de vie de tous au sein de l'ALSH
Objectifs généraux	Permettre aux enfants d'exprimer leurs sentiments, leurs impressions.	Engager l'enfant dans un projet dont il pourra être l'acteur. Responsabiliser les plus grands pour qu'ils viennent en aide aux plus petits.	Respecter les besoins des enfants. Adapter les activités aux capacités des enfants.
Objectifs opérationnels	Durant la période les enfants auront l'occasion de s'exprimer à travers des temps d'échange.	Lors des temps libres les enfants pourront proposer des activités qu'ils gèreront accompagnés des animateurs. Durant les repas et les temps calme les grands seront en parti responsable des plus petits.	Tout au long de la période de vacances, les enfants auront bénéficié d'un temps de repos quotidien.
Moyens	Mise en place de temps d'échange avec les enfants -gouter bilan -temps calme	-Accompagner l'enfant qui propose son activité. -Intégrer les enfants à la création des règles de vie. -A table les enfants sont placés de sorte à faciliter l'entraide.	-Coin sieste -Temps calme -Jeux de société -Coin lecture

2-Moyens mis ou à mettre en œuvre

-Développer la communication au sein de l'équipe d'animation.

Moyen : Mise en place d'un jeu sur la durée du séjour entre animateurs afin de renforcer la cohésion d'équipe.

-Augmenter la rigueur dans la préparation des activités.

Moyen : Mise en place de réunions de milieu et de fin de semaine.

3-Organisation des actions

-Le directeur devra sur la semaine, effectuer 3 journées d'administratif, et 2 journées d'animation durant lesquelles il proposera, au moins une activité qu'il animera lui-même.

-Il devra mettre en place des outils d'évaluation afin de prendre connaissance de la pertinence du projet pédagogique et des activités menées.

-Il devra mettre en place des outils afin d'organiser son travail administratif.

4–Coordination d'équipe, évaluation des actions

Réunion quotidienne :

Chaque fin de journée l'équipe d'animation se réunit. C'est un moment d'échanges, d'écoute et de régulation de la journée. Un point sur la législation sera fait si nécessaire et sur l'organisation de la journée du lendemain.

Réunion bilan :

Le dernier jour de chaque période, un bilan individuel et collectif sera réalisé sur les points positifs et à améliorer du fonctionnement de l'ALSH.

- Relation organisateur, directeur, dans l'équipe d'animation, avec les partenaires, etc...Les repas.
- Les jeunes, les repas, les locaux, les activités, etc...
- Divers

Evaluations :

L'évaluation, qu'elle soit individuelle ou collective, est pour moi, une étape incontournable de la progression. En effet, elle permet d'effectuer une analyse construite basée sur des faits et nous donne ainsi les moyens de réaliser les modifications nécessaires à la progression de chacun.

L'équipe d'animation :

Les membres de l'équipe pédagogique feront l'objet d'une évaluation. Chaque évaluation se terminera par un entretien individuel et confidentiel en milieu et fin de période (seulement un entretien pour les courtes périodes).

Afin d'évaluer au mieux les animateurs, les critères seront les suivants :

- les savoirs : ils font appel aux connaissances de chacun (ex : réglementation).
 - les savoir-faire : ce sont les capacités à mener une activité, construire un projet d'activité...
 - les savoir-être : ils sont relatifs aux comportements et son en lien avec les notions de respect et d'écoute.
- Les temps de réunion et les temps d'échange informel permettent aussi une évaluation de soi.

Le directeur :

Lors des évaluations avec les membres de l'équipe, le directeur est également évalué sous les mêmes critères.

Le directeur est également évalué par l'organisateur à chaque fin de période.

Des enquêtes de satisfactions sont distribuées aux parents par l'organisateur une fois par an, afin de prendre en compte leur avis sur les points positifs et à améliorer.

Les enfants :

Ils ont aussi leurs mots à dire, acteurs principaux de l'ALSH les enfants sont amenés, au cours d'un « gouter-bilan » à s'exprimer sur le fonctionnement, les activités, la vie quotidienne au centre, par le biais d'un questionnaire simplifié anonyme.

Validé le

Signature du représentant FAL15
Olivier VIDALENS (Responsable ALSH)